



Assemblée générale

Distr. limitée
25 février 2016
Français
Original: anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Cinquante-troisième session
Vienne, 15-26 février 2016

Projet de rapport

I. Introduction

1. Le Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a tenu sa cinquante-troisième session à l'Office des Nations Unies à Vienne du 15 au 26 février 2016, sous la présidence de V. K. Dadhwal (Inde).
2. Le Sous-Comité a tenu [...] séances.

A. Participation

3. Ont assisté à la session les représentants des [...] États membres du Comité suivants: Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bélarus, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Cuba, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Liban, Luxembourg, Malaisie, Mexique, Mongolie, Nigéria, Oman, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine, Venezuela (République bolivarienne du) et Viet Nam.
4. À sa 835^e séance, le 15 février, et à sa 837^e séance, le 16 février, le Sous-Comité a décidé d'inviter, à leur demande, les observateurs de l'Angola, de Chypre, de la République dominicaine, de la Norvège et du Panama à participer à la session et à y faire, au besoin, des déclarations, étant entendu que cette décision ne



préjugeait pas d'autres demandes de même nature et n'impliquait aucune décision du Comité concernant le statut de ces pays.

5. À sa 835^e séance, le 15 février, le Sous-Comité a décidé d'inviter, à sa demande, l'observateur de l'Union européenne à participer à la session et à y faire, au besoin, des déclarations, étant entendu que cette décision ne préjugeait pas d'autres demandes de même nature et n'impliquait aucune décision du Comité concernant le statut.

6. À sa 837^e séance, le 16 février, le Sous-Comité a décidé d'inviter, à sa demande, l'observateur de l'Ordre souverain et militaire de Malte à participer à la session et à y faire, au besoin, des déclarations, étant entendu que cette décision ne préjugeait pas d'autres demandes de même nature et n'impliquait aucune décision du Comité concernant le statut.

7. Des observateurs du Bureau des affaires de désarmement du Secrétariat, de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et de l'Union internationale des télécommunications (UIT) ont participé à la session.

8. Ont assisté à la session des observateurs des organisations intergouvernementales suivantes, dotées du statut d'observateur permanent auprès du Comité: Agence spatiale européenne (ESA), Organisation européenne de télécommunications par satellite (EUTELSAT-IGO), Organisation européenne pour des recherches astronomiques dans l'hémisphère austral (ESO) et Organisation internationale de télécommunications mobiles par satellites (IMSO).

9. Y ont également assisté les observateurs des organisations non gouvernementales ci-après, dotées du statut d'observateur permanent auprès du Comité: Académie internationale d'astronautique (AIA), Association africaine de télédétection de l'environnement (AATE), Association des explorateurs de l'espace (ASE), Association internationale pour la promotion de la sécurité spatiale (IAASS), Association pour la Semaine mondiale de l'espace, Centre régional de télédétection des États de l'Afrique du Nord (CRTEAN), Comité scientifique de la physique solaire et terrestre (SCOSTEP), Conseil consultatif de la génération spatiale, EURISY, Fédération internationale d'astronautique (FIA), Institut européen de politique spatiale (ESPI), Institut international de droit spatial (IISL), National Space Society (NSS), Prix international Prince Sultan bin Abdulaziz sur l'eau, Secure World Foundation (SWF), Société internationale de photogrammétrie et télédétection (ISPRS), Union astronomique internationale (UAI) et Université internationale de l'espace (ISU).

10. À sa 835^e séance, le 15 février, le Sous-Comité a décidé d'inviter, à leur demande, les observateurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Organisation pour les applications sociales des techniques spatiales (Canada-Europe-États-Unis-Asie) (CANEUS), ainsi que les observateurs du Groupe consultatif pour la planification des missions spatiales (SMPAG) et du Réseau international d'alerte aux astéroïdes (IAWN) à participer à la session et à y faire, au besoin, des déclarations, étant entendu que cette décision ne préjugeait pas d'autres demandes de même nature et n'impliquait aucune décision du Comité concernant le statut.

11. La liste des représentants des États, des organismes des Nations Unies et des autres organisations internationales qui ont participé à la session est publiée sous la cote A/AC.105/C.1/2016/INF/45.

B. Adoption de l'ordre du jour

12. À sa 835^e séance, le 15 février, le Sous-Comité a adopté l'ordre du jour ci-après:

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection de la présidence.
3. Déclaration de la présidence.
4. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales.
5. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.
6. Techniques spatiales au service du développement socioéconomique dans le contexte de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et des priorités de développement pour l'après-2015.
7. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre.
8. Débris spatiaux.
9. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes.
10. Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite.
11. Météorologie de l'espace.
12. Objets géocroiseurs.
13. Utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace.
14. Viabilité à long terme des activités spatiales.
15. Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et application, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement, sans préjudice du rôle de l'Union internationale des télécommunications.
16. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-quatrième session du Sous-Comité scientifique et technique.
17. Rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

C. Élection de la présidence

13. À sa 835^e séance, le Sous-Comité a élu V. K. Dadhwal (Inde) Président de sa cinquante-troisième session et Chiaki Mukai (Japon) Présidente de sa cinquante-quatrième session, conformément à la résolution 70/82 de l'Assemblée générale du 9 décembre 2015.

D. Débat général

14. Au cours du débat général, des déclarations ont été faites par les représentants des États membres suivants: Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Brésil, Canada, Chine, Colombie, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, États-Unis, Fédération de Russie, France, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Israël, Italie, Japon, Kenya, Mexique, Mongolie, Nigéria, Oman, Pakistan, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République tchèque, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Thaïlande et Venezuela (République bolivarienne du). Des déclarations ont également été faites par le représentant du Soudan au nom du Groupe des États d'Afrique et par le représentant de la République dominicaine au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes. Des déclarations générales ont en outre été faites par les observateurs des entités ci-après: AATE, AIA, Association pour la Semaine mondiale de l'espace, Conseil consultatif de la génération spatiale, CRTEAN, ESA, ESPI, EURISY, FIA, ISU, SWF et UIT.

15. Le Sous-Comité a entendu les présentations scientifiques et techniques suivantes:

a) "Congrès de la Fédération internationale d'astronautique 2016", par le représentant du Mexique;

b) "Observation de la Terre par les satellites GCOM-W et utilité de la mission" et "Activités spatiales de l'Asie et résultats de la vingt-deuxième session du Forum régional Asie-Pacifique des agences spatiales (APRSAF-22)", par les représentants du Japon;

c) "Le plan de développement à moyen et à long terme des infrastructures spatiales civiles en Chine", par le représentant de la Chine;

d) "Le rôle de l'industrie italienne dans l'exploration spatiale" et "Le répertoire de l'Agence spatiale italienne sur les activités scientifiques de l'ISS", par les représentants de l'Italie;

e) "Présentation des activités spatiales des Pays-Bas", par le représentant des Pays-Bas;

f) "Les missions russes d'interférométrie à très grande base: résultats et perspectives", par le représentant de la Fédération de Russie;

g) "Activités de recherche-développement de l'industrie spatiale tchèque", par le représentant de la République tchèque;

h) "Recherche sur Mars en milieu analogue de haute altitude: Résultats de la simulation d'exploration martienne sur glacier AMADEE-15", par le représentant de l'Autriche;

i) “Missions spatiales récentes de l’Inde: mise à jour de février 2016”, par le représentant de l’Inde;

j) “L’importance d’une campagne de la Décennie lunaire internationale pour la science, l’exploration et le développement”, par l’observateur de la National Space Society;

k) “Génération spatiale: Point de vue de la prochaine génération, 2016”, par l’observateur du Conseil consultatif de la génération spatiale.

16. Le Sous-Comité a accueilli El Salvador, les Émirats arabes unis, Israël, Oman, le Qatar et Sri Lanka en tant que tout derniers États membres du Comité des utilisations pacifiques de l’espace extra-atmosphérique, ce qui porte à 83 le nombre d’États membres du Comité.

17. À la 835^e séance, le Président du Sous-Comité a fait une déclaration décrivant les travaux du Sous-Comité à sa session en cours. Il a appelé l’attention du Sous-Comité sur plusieurs dispositions de la résolution 70/82 de l’Assemblée générale concernant les travaux actuels du Sous-Comité et en particulier sur le fait que l’Assemblée générale avait insisté sur les progrès importants accomplis dans le développement de la science et des techniques spatiales et de leurs applications qui avaient permis à l’humanité d’explorer l’univers, ainsi que les réalisations spectaculaires des 50 dernières années dans le domaine de l’exploration spatiale et qu’à cet égard, elle avait reconnu que le Comité des utilisations pacifiques de l’espace extra-atmosphérique, son Sous-Comité scientifique et technique et son Sous-Comité juridique offraient un cadre exceptionnel sur le plan mondial à la coopération internationale à l’appui des activités spatiales, avec l’aide du Bureau des affaires spatiales du Secrétariat. Le Président a en outre souligné que la recherche et le développement dans le domaine des sciences et des techniques spatiales demeuraient une condition *sine qua non* pour toute application spatiale au bénéfice du développement humain sur la Terre, pour protéger et préserver l’environnement terrestre et spatial, et pour toutes les activités d’exploration de l’Univers, et que par conséquent, le Comité et ses organes subsidiaires jouaient un rôle de chef de file pour unir le monde autour de l’utilisation des techniques spatiales à des fins pacifiques.

18. Également à la 835^e séance, la Directrice du Bureau des affaires spatiales a fait une déclaration dans laquelle elle a fait le bilan des travaux menés par le Bureau au cours de l’année écoulée et présenté une description détaillée des activités prévues pour l’année à venir, notamment les activités d’information ainsi que les activités de coopération et de coordination mises en œuvre avec des organismes des Nations Unies et des organisations internationales intergouvernementales et non gouvernementales. Elle a rendu compte de manière détaillée des activités menées par le Bureau à l’appui des objectifs du plan de travail du cinquantenaire de la Conférence des Nations Unies sur l’exploration et les utilisations pacifiques de l’espace extra-atmosphérique en 2018 (UNISPACE+50). Elle a appelé l’attention sur la situation financière défavorable dans laquelle se trouvait le Bureau, soulignant l’importance de la disponibilité de ressources financières et autres pour la bonne exécution de son programme de travail. Elle a également décrit les efforts du Bureau pour coordonner les activités des organismes des Nations Unies pour ce qui est du développement durable, de la santé dans le monde, des nouveaux problèmes de transport commercial dans l’espace et des questions de réglementation

des petits satellites, qu'elle a présentés comme exemples du succès du Bureau pour s'acquitter de son mandat.

19. Le Sous-Comité a observé une minute de silence à la mémoire de Boutros Boutros-Ghali, qui a été le sixième Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, de janvier 1992 à décembre 1996.

20. Quelques délégations ont condamné le lancement d'un missile balistique à grande portée par la République populaire démocratique de Corée le 7 février 2016 malgré les vives préoccupations exprimées par la communauté internationale et en violation des résolutions 1718 (2006), 1874 (2009), 2087 (2013) et 2094 (2013) du Conseil de sécurité, qui contribuait à la mise au point, par ce pays, de vecteurs d'armes nucléaires.

21. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que le Bureau des affaires spatiales avait continué d'assurer le suivi et la mise en œuvre des décisions et des recommandations du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale se rapportant à ses travaux et aux activités menées par les organismes du système des Nations Unies conformément au mandat du Comité, ainsi que la collaboration du Bureau avec le Groupe d'experts créé en application de la résolution du Conseil de sécurité 1874 (2009).

22. Le Sous-Comité a accueilli avec satisfaction l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030. À cet égard, quelques délégations ont estimé que l'Assemblée générale avait indiqué clairement que les technologies spatiales offraient des possibilités considérables tant pour les pays développés que pour les pays en développement et que l'Organisation des Nations Unies devrait promouvoir un accès non discriminatoire à l'espace, dans des conditions d'égalité pour tous les États, indépendamment de leur niveau de développement social, économique ou scientifique.

23. Le Sous-Comité est convenu que l'amélioration du développement humain, de la prospérité et du bien-être exigeait une approche mondiale et que tous les pays avaient par conséquent amplement l'occasion de contribuer à trouver les moyens de mieux servir l'humanité grâce aux utilisations pacifiques de l'espace, notamment grâce à une collaboration plus étroite entre les États et un soutien sans réserve en matière de partage des connaissances et de renforcement des capacités sur la base de la coopération bilatérale et multilatérale.

24. Le Sous-Comité est convenu que les sciences et les techniques spatiales étaient essentielles pour relever les défis actuels et futurs liés au développement social et économique et à la durabilité, en particulier les systèmes de communication et de navigation, la gestion des catastrophes naturelles et les interventions d'urgence, la sécurité alimentaire, le changement climatique et la gestion des ressources naturelles. À cet égard, le Sous-Comité a insisté sur le rôle crucial des activités spatiales à l'appui du développement durable, en particulier en ce qui concerne la pérennité de la croissance économique, l'amélioration de la qualité de vie et la gestion de l'environnement mondial.

25. Quelques délégations ont exprimé l'avis que les pays en développement devraient bénéficier des techniques spatiales, en particulier pour favoriser leur développement social et économique; qu'il était nécessaire de promouvoir la coopération pour faciliter l'échange de données et le transfert de technologie entre

les États; et que la formation des scientifiques dans les pays en développement était cruciale pour la libre circulation des informations scientifiques et l'échange de données, le renforcement des capacités et le partage des connaissances.

26. Quelques délégations ont estimé que les avantages qu'offraient les activités spatiales étaient multisectoriels en ce qui concerne la gestion des catastrophes, l'agriculture, la santé, l'éducation et le développement durable.

27. Quelques délégations ont estimé que la coopération internationale et régionale en matière d'exploration et d'utilisation pacifique de l'espace aux fins de la réalisation des objectifs mondiaux de développement était essentielle pour les États et qu'elle devrait par conséquent être continuellement renforcée dans le cadre du Comité et de ses sous-comités, qui devraient demeurer l'instance internationale centrale pour débattre de ces questions. À cet égard, il est indispensable d'étudier les diverses possibilités de renforcer les capacités du Bureau des affaires spatiales, pour qu'il puisse activement contribuer à la promotion des sciences et des technologies spatiales et de leurs applications au profit de tous les États, en particulier les États en développement.

28. Quelques délégations ont réaffirmé l'engagement de leur pays à promouvoir l'utilisation et l'exploration pacifiques de l'espace et souligné les principes suivants: accès égal et non discriminatoire à l'espace, dans des conditions d'égalité pour tous les États, indépendamment de leur niveau de développement scientifique, technique ou économique; non-appropriation de l'espace, y compris la Lune et les autres corps célestes, par proclamation de souveraineté, par voie d'utilisation ou d'occupation, ou par tout autre moyen; l'engagement des États à promouvoir l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques exclusivement, en tant que patrimoine commun de l'humanité; la non-militarisation de l'espace, le non-déploiement d'armes dans l'espace et son exploitation stricte pour l'amélioration des conditions de vie et la paix sur la planète; et la coopération régionale pour la promotion du développement des activités spatiales.

29. Quelques délégations ont estimé que, compte tenu de l'impact des activités spatiales sur la vie humaine et l'environnement, ainsi que des avancées technologiques actuelles et du rôle de plus en plus important que jouent de nouveaux acteurs privés, qu'il devrait y avoir une plus grande coordination et une plus grande interaction entre le Sous-Comité scientifique et technique et le Sous-Comité juridique pour promouvoir le développement progressif du droit international et sa codification, ainsi que la mise en place de normes internationales contraignantes relatives à des questions qui étaient déterminantes pour l'utilisation et l'exploration de l'espace extra-atmosphérique.

30. Quelques délégations ont exprimé l'avis que toute initiative relative à l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique devrait être traitée par le Comité et que les discussions au sein des organisations multilatérales dotées de mandats spécifiques étaient une condition essentielle de l'élaboration d'instruments juridiques contraignants qui contribuaient à l'amélioration du droit de l'espace et permettraient la participation de tous les États sur un pied d'égalité. Ces délégations ont estimé qu'en ce qui concerne l'espace extra-atmosphérique, les questions d'actualité relatives à la coopération internationale, telles que les débris spatiaux, l'échange d'informations, les mécanismes de notification et la viabilité à long terme

des activités spatiales ne pouvaient faire l'objet d'accords non contraignants négociés en dehors du cadre de l'ONU.

31. Le Sous-Comité a félicité le Bureau des affaires spatiales pour les efforts inlassables qu'il a déployés pour développer des applications spatiales et l'encouragement à poursuivre sa coopération constructive pour faciliter la disponibilité et l'accessibilité des technologies et des applications spatiales pour tous les États.

32. Le Sous-Comité a remercié le Japon d'avoir organisé un séminaire sur le thème des technologies japonaises uniques au service des activités spatiales, tenu en marge de sa présente session.

E. Rapports nationaux

33. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction des rapports présentés par les États Membres (A/AC.105/1100 et Add.1, A/AC.105/1100/Add.1/Rev.1) et du document de séance (A/AC.105/C.1/2016/CRP.10) qu'il a examinés au titre du point 4 de l'ordre du jour intitulé "Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales". Il a recommandé au Secrétariat de continuer d'inviter les États Membres à présenter des rapports annuels sur leurs activités spatiales.

F. Colloque

34. Conformément à l'accord auquel est parvenu le Sous-Comité à sa quarante-quatrième session, en 2007 (A/AC.105/890, annexe I, par. 24), et à sa cinquante-deuxième session, en 2015 (A/AC.105/1088, par. 274 et annexe I, par. 8), un colloque organisé par le Bureau des affaires spatiales sur le thème "Le rôle de l'industrie dans l'exploration spatiale" s'est tenu le 15 février 2016.

35. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que le colloque était le dixième d'une série de colloques visant à renforcer le partenariat avec l'industrie et, à ce propos, a remercié le Bureau des affaires spatiales pour son excellent travail.

36. Le colloque, organisé sous forme de présentations et de discussions, et animé par Steve Bochinger (Euroconsult), a été ouvert et clôturé par la Directrice du Bureau des affaires spatiales. Les présentations faites à cette occasion étaient les suivantes: "L'exploration spatiale dans l'économie spatiale" par Steve Bochinger (Euroconsult), "L'industrie spatiale et l'exploration spatiale en Europe" par Carlo Mirra (Airbus Defence and Space), "L'industrie spatiale et l'exploration spatiale aux États-Unis" par Mark Skinner (Boeing), "Les transports commerciaux dans l'espace" par Mark Sundahl (Groupe de travail de la politique spatiale internationale de l'Administration fédérale de l'aviation des États-Unis) et "L'industrie spatiale et l'exploration spatiale au Japon" par Hiroshi Koyama (Mitsubishi Electric Corporation).

37. Lors du colloque, une présentation intitulée "Rôle de l'industrie spatiale chinoise dans l'exploration spatiale" a été faite par Fan Weina (China Aerospace Science and Technology Corporation).

G. Adoption du rapport du Sous-Comité scientifique et technique

38. Après avoir examiné les points inscrits à son ordre du jour, le Sous-Comité, à sa [...] séance, le [...] février 2016, a adopté son rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qui contient ses vues et recommandations exposées dans les paragraphes ci-après.
